

■ **Infini'tif Coiffure Sàrl**, à Bex (FOSC du 14.03.2003, p. 13). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois le 8 janvier 2004. La raison sociale devient: **Infini'tif Coiffure Sàrl en liquidation**.

Journal no 824 du 29.01.2004
(02102976 / CH-550.0.170.598-6)